



## CONCOURS D'AUTOMNE 2022

18<sup>ème</sup> édition

Concours de photographie interne et annuel du Photo-Club Courroux

### REGLEMENT

Article 1 : PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les membres du Photo-Club Courroux.

Article 2 : THEME

Le thème de cette année est :

### **L'arbre**

**Nouveau** : Les photos doivent être réalisées cette année < 2022 >

Article 3 : CATEGORIE

2 catégories sont proposées : noir/blanc ou couleur

**Photo noir/blanc**: argentique ou numérique  
(n/b ou légèrement modifiée par une autre teinte)

**Photo couleur**: argentique ou numérique

Chaque participant(e) peut concourir dans les 2 catégories et proposer jusqu'à 3 images dans chacune d'elles, mais seule 1 image pourra être primée par catégorie.

Article 4 : EPREUVES

Les tirages ou les impressions seront en papier **exclusivement**.  
Ils doivent être au **format unique de 20x30 cm** (A4 ou se rapprochant)  
Des bords blancs (1 cm maxi) sont acceptés.

Les photographies seront non **montées** et non **encadrées** !

Article 5 : REMISE DES PHOTOS

Elle se fera **jusqu'au samedi 12 novembre** auprès de Rolf Leiser  
(Route de Courrendlin 25 2822 Courroux)

Elles doivent également être envoyées au format JPEG à Raphael pour le site web, à l'adresse suivante : [raphael.wunderlich@gmail.com](mailto:raphael.wunderlich@gmail.com)

Article 6 : SELECTION

Il y aura trois prix en espèces attribués par catégorie :

Catégorie <b>noir/blanc</b> :		Catégorie <b>couleur</b> :	
1er prix :	<b>100 Frs</b>	1er prix :	<b>100 Frs</b>
2ème prix :	<b>75 Frs</b>	2ème prix :	<b>75 Frs</b>
3ème prix :	<b>50 Frs</b>	3ème prix :	<b>50 Frs</b>

Le jury se réserve le droit de décerner un prix spécial d'un montant 30 Frs. Si ce prix n'est pas attribué, les photos non primées feront l'objet d'un tirage au sort à l'aide des bulletins de participation du concours lors de la soirée de proclamation des résultats.

Un jury de 2 personnes (1 personne si faible participation), extérieur au Photo-Club, désignera les lauréat(e) suivant les critères principaux :

- Rapport au thème (photo l'illustrant au mieux),
- Esthétique,
- Expression,
- Cadrage,
- Maîtrise technique,
- Qualité du tirage ou d'impression,
- Etc

Article 7 : DROITS

Les participants acceptent que les photos primées restent la propriété du Photo-Club Courroux et puissent être utilisées ultérieurement lors d'expositions pour le site Web, l'édition, etc...

Les œuvres qui ont déjà été primées à d'autres concours ne pourront prendre part à celui-ci.

Article 8 : PROCLAMATION DES RESULTATS

Les résultats seront proclamés le soir du souper de fin d'année :  
**le samedi 3 décembre 2021.**

Les lauréats absents ce jour-là seront avisés par mail ou par téléphone.

Article 9 : RECUPERATION DES PHOTOS

Les participant(e)s dont les œuvres n'auront pas été primées pourront les récupérer lors de la proclamation des résultats ou en s'adressant à Rolf.

Article 10 : IDENTIFICATION DES PHOTOS

Merci de remplir en lettres capitales le bulletin de participation sur la page suivante et de le joindre aux épreuves.

Les photos devant être anonymes aux yeux du jury, il ne doit figurer ni nom, ni adresse au dos des épreuves, uniquement le numéro correspondant au titre.

**Bulletin de Participation du CONCOURS D'AUTOMNE 2022  
du Photo-Club Courroux.**

**Thème : L'arbre**

Nom:	Prénom:	Tél.:
------	---------	-------

Adresse:	E-Mail:
----------	---------

Prière d'inscrire ci-dessous le titre choisi ou "sans titre".  
Noter au dos de l'épreuve uniquement le no correspondant.

Couleur	Photo 1 :
	Photo 2 :
	Photo 3 :
Noir/Blanc	Photo 1 :
	Photo 2 :
	Photo 3 :